



## Publicité d'une consultation de marchés publics

### Dépositaire de la consultation :

**Etablissement :** Collège Guy Dolmaire  
**Adresse :** 451 rue du Neuf Moulin  
 BP 119  
 88503 MIRECOURT CEDEX

**Pouvoir adjudicateur :**  
 Mme COLIN-BERBIGUIE LAURE  
**Contact :** Mme DIETEMANN ANNABELLE  
**Tel :** 03 29 37 55 91  
**Fax :**  
**Email :** annabelle.dietemann@ac-nancy-metz.fr

### Détail de la consultation - PAJI/25/03811 :

**Type de produit :** PS03 : Services - Sorties et voyages - Transports  
**Objet :** VOYAGE MAI ou JUIN 2026 : BRETAGNE-NORMANDIE-VENDEE  
**Descriptif :**

Période du séjour du 17 mai au 23 mai 2026 ou du 31 mai au 6 juin 2026 ou du 7 juin au 13 juin 2026.  
 Lieu du séjour BRETAGNE - LOIRE ATLANTIQUE CHARENTE-MARITIME  
 Moyens de transport Car de tourisme  
 Type d'hébergement souhaité Centre d'accueil de vacances  
 Modalité de restauration Pension complète  
 Nombre de personnes 48 élèves + 5 accompagnateurs  
 Conditions obligatoires devant être contenues pour que l'offre soit examinée :

Concernant la possibilité de moduler le voyage :  
 Prévoir un devis de 48 élèves + 5 accompagnateurs.  
 Préciser le prix de toutes les visites/activités. L'ordre des visites doit pouvoir être modifiable par l'établissement. Le collège se réserve le droit de supprimer une visite pour diminuer le coût par participant.

Concernant la partie financière du voyage :  
 Renseigner le coût global TTC et le coût TTC par participant, toutes prestations comprises. Si tous les prix sont compris en TTC merci de l'indiquer par une phrase générique.  
 Insérer la mention « Prix garantis jusqu'à juin 2026 » en tenant compte dans la mesure du possible des variations de prix qui peuvent toucher certains tarifs (visites, transport).  
 Prévoir le mode et le calendrier d'acompte en tenant compte des contraintes de paiement des établissements scolaires (vacances scolaires).

Concernant la partie transport et assurances :  
 Insérer la mention « KM seront garantis depuis le point de départ » et/ou détailler le forfait de KM retenu qui devra être assez large pour ne pas entraîner de suppléments à la charge de l'établissement.  
 L'assurance d'un service d'urgence 24h/24h par une personne physique doit être comprise dans l'offre de base. Le service d'urgence devra pouvoir gérer en particulier les situations suivantes : une ou plusieurs personnes du groupe sont cas contact/cas positif au COVID 19 (solution d'hébergement/ de rapatriement proposé si exigé par les autorités sur place).  
 L'assurance annulation devra prendre en compte également le risque épidémique qui n'est pas imputable à l'établissement.

Pour info, les assurances d'annulation individuelles et collectives seront systématiquement ajoutées au prix proposé si elles ne sont pas incluses dans l'offre.

Programme : Activités autour du milieu marin

JOUR 1 Dimanche: Départ du collège le dimanche dans la journée depuis le collège.  
 Repas du dimanche soir et nuitée offerte car long trajet  
 SINON  
 Départ du collège le dimanche soir, arrivée le lundi matin, prise en charge du petit déjeuner par le centre.

JOUR 2 Lundi: Logement sur un seul et même site  
 Lundi matin : découverte du secteur notamment de la plage (géré par l'équipe enseignante)  
 Repas sur site  
 Activité découverte du milieu marin et des marais salants

JOUR 3 Mardi:

**Documents à produire :** Devis  
 Plan  
 Fiches techniques  
 Condition de livraison

**Attribution du marché à l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :**

Qualité des produits :	35 %
Qualité des services associés :	55 %
Prix :	10 %

Consultation publiée du 10/07/2025 au 15/09/2025. Echéance le 15/09/2025 à 12h00 (Heure de Paris).

# **AJI - Gestion pour l'Education**

58 avenue Saint Augustin

06200 Nice

Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98

contact@aji-france.com

## **Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)**

### **Détail de la consultation - PAJI/25/03811 (Suite) :**

#### **Descriptif :**

matin : voile  
après-midi : pêche à pied

JOUR 4 Mercredi:

matin : voile  
après-midi : voile

JOUR 5 Jeudi 6 :

matin : voile  
après-midi : Visite d'une ville : port, centre-ville (temps libre achat)

JOUR 6 Vendredi :

matin : voile  
après-midi : aquarium ou autre, visite du phare  
(arrivée dans la nuit de vendredi à samedi)

Dans le détail des prix du devis, merci de bien vouloir séparer la partie « voyage » de la partie réservée aux visites et de détailler cette dernière (cest-à-dire faire apparaître le coût de chaque visite).

DIVERS :

Remarque : La mise en place d'un moyen de paiement sécurisé sur place pour les menues dépenses qui n'auraient pas été prévues par voucher (repas ou entrée pour visites) sera valorisée dans la notation.

Le devis devra proposer la prestation séjour clé en main par personne et le transport devra être valorisé séparément.

Détail des services sur option contenus dans l'offre :

L'offre devra mentionner les éléments suivants en option siels sont non compris dans la prestation de base (en TTC/prix supplémentaire par participant) :

Le montant de l'assurance annulation et les modalités de cette assurance (les conditions d'annulation doivent comprendre et l'annulation de groupe et l'annulation individuelle).

Les tarifs supplémentaires qui s'appliquent pour les régimes alimentaires particuliers (allergies, végétariens, ).

Les frais d'hébergement supplémentaires en fonction des lieux d'hébergement si y en a plusieurs.

Les potentiels frais supplémentaires liés au transport.

NOTA : l'établissement se réserve la possibilité d'annuler le projet si la constitution du budget nécessaire à l'organisation du voyage se révèle impossible et/ou si le nombre de participant venait à être insuffisant par rapport aux effectifs projetés. Pour information, le conseil d'administration du collège s'est prononcé sur un montant maximal de 500 euros par élève à ne pas dépasser pour autoriser le voyage. Le dépassement de ce montant risque de compromettre la capacité de l'établissement à sélectionner suffisamment déléves.

Critères d'attribution :

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Qualité des produits	35 %
Prix	55 %
Qualité des services associés	10 %

Date limite de remise des offres : Durée 67 jours  
Le lundi 15/09/2025 à 12h00 (Heure de Paris)

Modalité de dépôt des offres :

Toutes les offres devront être déposées sur la plateforme de AJI (elles n'ont pas besoin d'être transmises par courriel). Toute offre transmise par une autre voie ne sera pas examinée.

Contact au Collège Guy Dolmaire 88500 Mirecourt :

Nom Mme. Dietemann ou Mme. Yung

Téléphone 03 29 37 00 33

Fax 03 29 31 45 49

Email annabelle.dietemann@ac-nancy-metz.fr ET odile.yung@ac-nancy-metz.fr

Pouvoir adjudicateur :  
Mme COLIN BERBIGUIE Laure.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- Appel d'offre voyage VOILE 2026.pdf

Transmission des offres :

- Par courrier électronique (email)